

Session Plénière du 19 décembre 2019

Rapport N°19.06.01 Budget Primitif 2020

**Intervention de Daniel FRACZAK (déléguée à Matthieu
COLOMBIER)**

Monsieur le Président, Chers collègues,

En préambule à mon intervention, je voudrais M. le Président, corriger une vision erronée de notre Région avec ces affirmations notamment relevées lors de la lecture du STRADDET :

Vous voyez d'une part notre Région comme la 4ème des régions Françaises en superficie alors qu'elle n'est que la 6ème et d'autre part vous la placez au 10ème rang des régions en niveau de PIB alors qu'avec 3,1% du PIB national elle ne se place qu'au 12ème rang des régions sur 13 !

Sources : Un rapport d'EUROSTAT publié en février 2019.

Un peu de modestie s'impose donc, le « cœur battant de l'Europe » est un peu plus petit qu'annoncé... !

Dans le domaine économique, le budget 2020 ne laisse paraître qu'assez peu de mouvements sur les politiques économiques par rapport à 2019. Je relèverais néanmoins deux points, un négatif et un positif :

- **côté négatif** : une baisse importante des crédits alloués à l'innovation et aux transferts de technologie, alors que l'exécutif affichait cette politique comme prioritaire depuis le début de la mandature avec **une peu glorieuse diminution de 3,80 M€ en investissement et de 209.000 € en fonctionnement pour 2020.**

- **côté positif** : j'aime à croire, que nos remarques au fil de nos interventions depuis le début de cette mandature, sur l'effort économique insuffisant apporté par la Région aux TPE ont enfin produit leurs effets.

Le poste **Développement des TPE** affiche lui pour 2020 une augmentation de 2,30 M€.

Bien entendu, nous ne saurions passer sous silence votre position sur le l'Economie Sociale et Solidaire et sur le programme CAP'ASSO :

De nouveau, nous dénonçons une politique de soutien trop marquée de l'ESS qui a ses effets pervers : si par exemple, financer des postes de gardes malades ou d'aide auprès des personnes âgées ne souffre d'aucune critique, il est à déplorer qu'un certain nombre d'associations ou de structures plus ou moins opportunistes et œuvrant dans d'autres domaines profitent de l'engouement de la promotion de cette économie.

En favorisant cette économie transverse, vous oubliez les problématiques et les spécificités de nos TPE, de nos PME et des créateurs d'entreprises en général, qui évoluent dans un cadre administratif trop complexe, trop lourd.

L'idéologie déclinée ou devrais-je dire imposée et inspirée par l'Union Européenne ressemble à bien des égards à la vôtre, les qualificatifs de « social et solidaire » justifient tout par idéologie, y compris les lois les plus stupides.

Jacques Prévert disait : « Qu'est-ce-que cela peut faire que je lutte pour la mauvaise cause puisque je suis de bonne foi ? ».

Quant au programme CAP'ASSO, vous le désignez comme marqueur phare de la Région comme réponse apportée aux besoins du monde associatif, avec **l'objectif de favoriser et de faciliter la création et/ou la consolidation d'emplois durables...**

Quel est le résultat de cette politique ?

Nous faisons cette remarque : Lorsque l'on observe la répartition des financements de la plupart des programmes d'actions des structures relevant du dispositif CAP'ASSO, l'on s'aperçoit que la participation de la Région représente la totalité des **salaires et des charges de personnel.**

Quand ce n'est pas le cas en totalité, ce sont les collectivités infrarégionales qui en assurent le complément. **Ces emplois deviennent donc permanents et leur pérennité est assurée par la Région et/ou le financement public et non pas par les résultats de ces structures.**

Structures dont la concurrence déloyale vient directement percuter nos TPE que vous tentez de soutenir par ailleurs... quelle incohérence dans cette politique !

C'est le serpent qui se mord la queue... il est vrai que dans une région à 360° on finit toujours par tourner en rond...!

Les renouvellements d'aides du CAP'ASSO en sont arrivés au **renouvellement 4** alors que le dispositif initial ne prévoyait qu'un seul renouvellement !

Le groupe Rassemblement National vous demande de nouveau et pour la 4ème fois en séance plénière de communiquer un véritable bilan qualitatif des actions régionales de ce serpent de mer qu'est le dispositif CAP'ASSO et ces renouvellements systématiques d'aides, hors des principes même, du dispositif que vous avez mis en place.

Et nous reposons de nouveau pour la 4ème fois en plénière cette question : Combien d'emplois la région maintient-elle sous perfusion au gré des renouvellements systématiques généreusement accordés ?

Sans réponse, nous devons donc conclure devant cette assemblée que vous n'avez jamais mesurée, donc contrôlée, depuis 12 ans, l'efficacité réelle de l'impact des dizaines de millions d'euros d'argent public engloutis dans ce dispositif ?

Craignez-vous que remettre en cause ce dispositif pourvoyeur de voix à l'approche des élections puisse vous mettre dans l'embarras ?